



Fiche repère

Comment identifier un partenaire ?

Recommandations

- Préciser vers quels types de partenaires les élèves peuvent se tourner. Le partenaire représente une organisation qui peut être de nature variée :
 - institutionnelle (représentations diplomatiques, instituts gouvernementaux étrangers dédiés à la coopération culturelle, collectivités territoriales, etc.) ;
 - éducative (établissements d'enseignement secondaire dans l'aire culturelle de la langue étudiée, établissements relevant de l'enseignement français à l'étranger, universités) ;
 - culturelle (musées...) ;
 - commerciale (chambres de commerce, entreprises...) ;
 - caritative (fondations, organisations non gouvernementales (ONG)).
- Privilégier, autant que possible, des entités comprenant plusieurs personnes qui peuvent s'engager en tant que partenaires dans des projets distincts afin de faciliter pour les professeurs le suivi des projets des élèves et le travail de groupe entre pairs.
- Établir une fiche recensant l'ensemble des projets (nature, objectifs visés, durée, thématique pressentie, modalités de travail) pour faciliter la communication en direction des partenaires potentiels.
- Conduire une démarche collective de classe en désignant un élève porte-parole dans le cas où une institution (ex : consulat, ambassade, chambre de commerce...) serait sollicitée. Cet élève pourra établir un contact privilégié pour éviter des sollicitations individuelles multiples et répétées.
- Établir des critères conduisant à une identification pertinente des partenaires potentiels (nature de l'organisme, public cible, adéquation entre les objectifs de l'élève et ceux du partenaire, avantages et points faibles, réputation) afin de hiérarchiser la sélection en amont des premiers contacts.
- Élaborer des questionnaires à destination des partenaires pour cerner les envies, les besoins, les objectifs, les domaines de compétence, les ressources et contacts du partenaire.

Initiatives à encourager

Au sein de l'établissement

En lien étroit avec le chef d'établissement :

- enrichir un partenariat existant avec un établissement scolaire en favorisant une mise en relation d'une ou de plusieurs classes (projet de classe) ;
- solliciter l'assistant de langue vivante pour être un relais vers une structure scolaire ou une autre organisation ;
- mobiliser l'association des parents d'élèves afin de bénéficier de leur réseau de contacts ;
- mobiliser les réseaux d'anciens élèves de sections internationales ;
- si l'établissement propose des formations post-bac (BTS, CPGE...), se rapprocher des collègues qui interviennent dans ces filières pour activer de manière pertinente le réseau de contacts qu'ils ont constitué ;
- utiliser la plateforme eTwinning¹ :
 - pour s'inspirer des projets existants et gagner ainsi en expertise en matière de conduite de projet partenarial ;
 - pour rechercher un partenaire.

Favoriser l'ouverture à l'international

- Contacter l'enseignant référent à l'action européenne et internationale (ERAEI) pour l'établissement afin d'avoir connaissance de l'existence des partenariats académiques. Le solliciter pour établir les premiers contacts et accompagner la démarche.
- Solliciter l'aide de l'ERAEI dans le cadre du montage d'un projet Erasmus+, en lien avec la DAREIC et les corps d'inspection.
- Développer un projet Erasmus + si l'établissement est déjà engagé dans cette démarche.
- Suivre les formations académiques sur le montage de projets internationaux, se former aux programmes européens.
- S'appuyer sur les assistants de langue vivante étrangère (ALVE) présents dans l'établissement et sur les jeunes volontaires européens lorsqu'ils sont présents.
- Solliciter un établissement d'enseignement supérieur étranger en lien avec le réseau local des universités, écoles supérieures, écoles d'ingénieurs, etc. La conduite de projets à l'international fait souvent partie de certains cursus d'études supérieures : cette offre partenariale peut donc présenter un intérêt pour des étudiants.
- S'adosser à des partenariats existants développés par les collectivités territoriales : mairie, conseil départemental, conseil régional, etc.
- S'appuyer sur les comités de jumelage des collectivités territoriales.

1. Réseau Canopé, opérateur de l'action eTwinning, peut proposer les services d'un correspondant académique eTwinning.

Favoriser les liens avec les partenaires institutionnels

- Se rapprocher des institutions et instituts gouvernementaux étrangers dédiés à la coopération culturelle : British Council, Goethe Institut, Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), Institut Cervantès, Institut du monde arabe (IMA), Dante Alighieri, Datalogisk Institut Københavns Universitet (DIKU), etc.
- Se rapprocher des musées nationaux ou locaux, des archives, en France et à l'étranger.
- Se rapprocher des représentations diplomatiques (consulat, ambassade, institut français à l'étranger).
- Se rapprocher des chambres de commerce (internationale, britannique, franco-arabe, etc.), des représentants des filières professionnelles, etc.
- Se rapprocher d'associations caritatives, d'organisations non gouvernementales (ONG).